



Panne d'un véhicule neuf, réparation dépassant un mois

Par **lambertsylvie**, le **14/10/2008** à **13:55**

j'ai achete un véhicule neuf le 14 aout 2008, le 16 septembre 2008 mon véhicule est en panne système abs défectueux, j'ai déposé mon véhicule chez le concessionnaire, et depuis le 2 octobre j'attends que mon véhicule soit réparé, mais après mon appel téléphonique on me réponds que le concessionnaire n'arrive pas à avoir le pièce défectueuse, elle sera disponible dans une semaine ou un mois. Puis je demander un echange de véhicule ou quels sont mes recours.